

Plan de relance : après un lancement réussi, place à la mise en œuvre !

Communiqué de presse
Paris, le 3 septembre 2020

Transitions écologique & numérique, réindustrialisation, formation : le plan relance fait la part belle à de nombreux enjeux identifiés par le GIMELEC. Au-delà des montants, les conditions d'exécution de ce plan seront clé pour obtenir des effets structurants de long terme.

Baisse des impôts de production et soutien à l'innovation : une nécessité pour réindustrialiser

Le GIMELEC accueille favorablement la volonté du gouvernement de baisser la fiscalité de l'industrie pour améliorer sa compétitivité : c'était en effet l'une des propositions portées dans le cadre de l'étude Industrie 2025¹.

Le GIMELEC salue également le soutien apporté à l'innovation et dans les technologies d'avenir, condition sine qua non pour garantir l'effet pérenne de ce plan de relance.

Transitions énergétique et numérique, des synergies évidentes

Si les deux thématiques sont traitées de manière dissociée dans le document gouvernemental, elles sont intimement liées sur le terrain. En effet, les technologies déployées par les adhérents du GIMELEC répondent très souvent aux mêmes enjeux : c'est par exemple le cas des systèmes de pilotage du bâtiment qui permettent de moins et mieux consommer l'énergie tout en proposant de nouveaux services comme l'optimisation des espaces de travail, de leur occupation et de leur confort, la gestion des flux, la sécurité des biens et des personnes, etc.

Au-delà des compléments d'investissements pour la résilience des réseaux électriques, la volonté de développer la filière hydrogène vert est une bonne nouvelle. Elle constitue en effet un apport complémentaire à l'électrification directe des usages et doit favoriser le développement des énergies renouvelables.

Financer, une condition nécessaire mais pas suffisante du succès

Des sujets comme la rénovation énergétique des bâtiments, la formation, le déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques en copropriété ou la flexibilité électrique avancent difficilement car ils se heurtent à des barrières non économiques. Au-delà de son rôle essentiel de financeur, l'Etat doit prendre des initiatives en tant que régulateur. Sans cela, certaines enveloppes budgétaires du plan de relance souffriront d'un déficit de projets à financer ou bien manqueront leur

¹ <https://gimelec.fr/wp-content/uploads/2019/12/Etude-Industrie-2025-r%C3%A9alis%C3%A9e-en-2019-AIF-GIMELEC-Symop.pdf>



cible. Avec un risque de générer des déceptions ou de voir des montants réalloués avec des conséquences négatives sur l'innovation et la réindustrialisation que nous appelons tous de nos vœux.

Ce plan de relance ambitieux laisse place désormais à la phase critique de sa mise en œuvre à laquelle le GIMELEC et ses adhérents contribueront !

A propos du GIMELEC

Le GIMELEC est le groupement des entreprises de la filière électronumérique en France. Ses 200 membres génèrent 15 milliards d'euros de CA depuis la France et emploient 67 000 personnes en France. Les adhérents conçoivent et déploient les technologies électriques et numériques pour le pilotage optimisé et sécurisé des énergies, des infrastructures, de l'industrie, des bâtiments et de l'électromobilité. A la conjonction de l'électron et de l'octet, l'engagement du GIMELEC en faveur de l'économie circulaire s'inscrit dans une volonté de développement des entreprises en France et à l'international. **Electrique, numérique et écologique, tel est notre futur !**

Contact presse :

Joël VORMUS – Délégué affaires publiques – 06 12 73 63 00

17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 PARIS - France
T : +33 1 45 05 70 70

www.gimelec.fr |  | [@Gimelec](https://twitter.com/Gimelec)

Groupement des entreprises de la filière électronumérique française